

**ASSOCIATION**  
**“ENSEMBLE POUR LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT” (E.B.E.)**  
**ATAKPAME-AGBONOU (QUARTIER CAMPEMENT)**



**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2021**

Récépissé N° 0427 /MATDCL/ SG /DLPAP/ DOCA/ 2012 ; Tél. : 91 95 04 03 ; BP : 156 Atakpamé ;

E-mail : [escaglio @ yahoo.fr](mailto:escaglio@yahoo.fr) // [villagedelajoietogo @ gmail.com](mailto:villagedelajoietogo@gmail.com)

## **SOMMAIRE**

<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
<i>Annexes:.....</i>	<i>02</i>
<i>Sigles et Abréviations : .....</i>	<i>03</i>
 <b><i>EBE : ENSEMBLE POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT</i></b> 	
<i>I- Présentation de l'Association : .....</i>	<i>05</i>
<i>II- Partenaires Techniques et Financiers de l'Association : .....</i>	<i>07</i>
 <b><i>CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANTS "LE VILLAGE DE LA JOIE"</i></b> 	
<i>I- Présentation du Centre, cible, capacité d'accueil :.....</i>	<i>08</i>
<i>II- Niveau Administratif : .....</i>	<i>10</i>
<i>III- Organisation des Activités internes du centre : .....</i>	<i>14</i>
<i>IV- Autres Actions : .....</i>	<i>30</i>
<i>        Activités en milieu semi-ouvert et ouvert :.....</i>	<i>33</i>
<i>V- Evaluation des Activités : .....</i>	<i>39</i>
<i>CONCLUSION:.....</i>	<i>41</i>

**ANNEXES**

- I- Tableau des formations effectuées pour le personnel**
- II- Liste des nouveaux cas accueillis en 2021**
- III- Liste des enfants présents au centre au 31/12/2021**
- IV- Statistiques des cas présents au « Village de la Joie » au 31/12/2021**
- V- Répartition des enfants par tranche d'âge**
- VI- Cas traités à l'infirmierie du centre /maladies les plus fréquentes/  
Visites professionnelles/prestations hospitalières pour l'année 2021**
- VII- Prestations preventives effectuées en 2021**
- VIII-Liste des thèmes de causeries pour les enfants**
- IX- Liste des projets de vie personnalisés (PVP) rédigés en 2021**
- X- Liste des enfants qui ont obtenu l'ordonnance de placement**
- XI- Tableau des ordonnances en cours**
- XII- Tableau des ordonnances de fin de placement**
- XIII-Tableau des dons en espèces reçus en 2021**
- XIV- Tableau des dons en nature reçus en 2021**
- XV- Liste des enquêtes sociales et vérifications effectuées en 2021**
- XVI- Liste des enfants réinsérés en 2021**
- XVII- Liste des enfants en transit**
- XVIII- Liste des enfants accueillis en internat à la rentrée scolaire 2021/2022**
- XIX- Tableau des émissions animées en 2021**
- XX- Liste des nouveaux cas à domicile inscrits en 2021**

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**MASPFA** : Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation

**DGPE** : Direction Générale de la Protection de l'Enfant

**DRASPFA** : Direction Régionale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation

**DPASPFA** : Direction Préfectorale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation

**DRPE/Plateaux** : Division Régionale de la Protection de l'Enfant-Plateaux

**E.V.** : Enfants Vulnérables

**E. Rue** : Enfants de Rue

**E.A.** : Enfants Abandonnés

**O.M.** : Orphelin de Mère

**O.P.M.** : Orphelin de Père et de Mère

**O.P.** : Orphelin de père

**M.M.M.** : Mère Malade Mentale

**M.H.** : Mère Handicapée

**P.V.P.** : Projet de Vie Personnalisé

**E.B.E.** : Ensemble pour le Bien être de l'Enfant

**V.D.J.** : Village De la Joie

**BNCE** : Bureau National Catholique pour l'Enfant

**CEET**: Compagnie Electrique du Togo

**EPP**: Ecole Primaire Publique

**EPC**: Ecole Primaire Catholique

**UMMI**: Union Médicale Missionnaire Italienne

**FAK**: Foyer Avenir Kamina

**CHR**: Centre Hospitalier Régional

**CMS**: Centre Médical de Santé

**CEG**: Collège d'Enseignement Général

**DRE-P**: Direction Régionale de l'Enseignement - Plateaux.

**PASPEV** : **Projet d'Accompagnement des Structures de Protection des Enfants Vulnérables**

**CNAET** : **Comité Nationale d'Adoption d'Enfant au Togo**

**ASET** : **Association Solidarité Enfants du Togo**

**RESAEV -TOGO** : **Réseau des Structures d'Accueil des Enfants Vulnérables au Togo**

# E.B.E. : ENSEMBLE POUR LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT

## I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'Association : E.B.E. Ensemble pour le Bien Etre de l'enfant.

Adresse : BP. : 156 -Atakpamé (Préfecture de l'Ogou).

Tel. : 00228 91 95 04 03.

E-mail : [escaglio@yahoo.fr](mailto:escaglio@yahoo.fr) // [villagedelajoietogo@gmail.com](mailto:villagedelajoietogo@gmail.com)

Créée le 02/08/2011 lors de l'Assemblée constitutive à Atakpamé et enregistrée sous le n° 0427/MATCL/SG/DLPAP/DOCA du 12 avril 2012 au Ministère de l'Administration Territoriale, l'Association E.B.E est localisée dans la Région des Plateaux précisément à Atakpamé quartier Agbonou Campement (préfecture de l'Ogou).

Son but est d'œuvrer à l'amélioration des conditions socio-économique, physique, morale et psychologique des enfants orphelins et vulnérables au Togo en général et ceux des Plateaux en particulier.



Dans le contexte légale et réglementaire internationale et nationale dans lequel s'inscrit la politique de protection de l'enfant au Togo en matière des centres d'accueil, marqué par :

- La convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989.
- La Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'enfant adoptée en juillet 1990 ;
- La loi n° 2007-017 du 6 juillet 2007 portant code de l'enfant ;
- Les lignes directrices des Nations Unies relatives à la protection de remplacement pour les enfants, adoptées par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 18 décembre 2009 ;
- Le décret n° 2010-100/PR fixant les normes et standards applicables aux structures d'accueil et de protection des enfants vulnérables au Togo, en application de l'article 400 du code de l'enfant

-Et vu Le besoin ressenti dans le contexte social d'un environnement protecteur en faveur des enfants vulnérables, L'Association E.B.E, pour réussir dans sa mission, a mobilisé ses ressources pour se doter d'un Centre d'Accueil résidentiel de longue durée, "Le Village de la Joie" pour répondre à la nécessité d'une prise en charge de remplacement provisoire et subsidiaire des enfants vulnérables, lorsque la garde familiale n'est pas en mesure d'assurer l'intérêt supérieur de l'enfant.



Plusieurs autres activités sont réalisées sur le terrain en faveur des enfants en situation difficile.

Le présent rapport fait ressortir les activités menées par l'Association au cours de l'année 2021 : d'une manière spécifique on prend d'abord en compte les activités de différente nature (sanitaire, éducative, pédagogique...) réalisées pour la gestion du centre, les visites, les apports, les résultats atteints, les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives pour l'année 2022. Le rapport prend ensuite en compte les ultérieurs projets et activités réalisés en milieu ouvert et toujours en faveur des enfants vulnérables.

## II. PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DE L'ASSOCIATION

### 1- Partenaires nationaux

**Au niveau national l'association collabore avec les services suivants :**

MASPFA : Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation ;  
 DGPE : Direction Générale de la Protection de l'Enfant ;  
 DRASPFA : Direction Régionale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation ;  
 DPASPFA : Direction Préfectorale de l'Action Sociale de la Protection de la Femme et de l'Alphabétisation ;  
 DRPE/Plateaux : Division Régionale de la Protection de l'Enfant-Plateaux ;  
 La Brigade des gendarmeries de la Région des Plateaux ;  
 Le Commissariat de police de la région des Plateaux ;  
 L'Inspection de l'Enseignement Secondaire ;  
 L'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ;  
 DRE-P : Direction Régionale de l'Education - Plateaux ;  
 La Mairie d'Atakpamé ;  
 ONG CREUSET -TOGO à Sokodé ;  
 CHR Atakpamé ;  
 CMS « Bon Secours » Agbonou - Atakpamé ;  
 CMS "Anna Maria" Agbonou- Atakpamé;  
 CMS « Piscine de Siloé » Agbonou-Campement ;  
 ONG "CASA" Adéticopé (LOME) ;  
 CREJE-ATAKPAME ;  
 CEG Agbonou- Campement ;  
 EPP- CEET Agbonou -Campement ;  
 "EPC Sacré Cœur " Atakpamé Agbonou ;  
 Association "Terre de l'Espoir Afrique"-Atakpamé.

### 2- Partenaires internationaux

Sur le plan international EBE a bénéficié des soutiens des partenaires suivants :

Association "les Amis du Togo " ODV -Verona (Italie) ;  
 Fondation "PRO.SA"(Italie) ;  
 Association "Coup de cœur " -Strasbourg (France) ;  
 ONG GAIA -Bretagne (France) ;  
 Paroisse « Saint Maurizio Martire »-Redondesco (Italie) ;  
 Congrégation "Servantes de Sacré-Cœur de Jésus Agonisant "-Lugo (Italie) ;  
 Gruppo "Pedrollo"- Verona (Italie) ;  
 Union Médicale Missionnaire Italienne (UMMI) Verona (Italie) ;  
 Paroisse "saint Bartolomeo" Bagnara (Italie) ;  
 Association Mile ONLUS-Bancole di Porto Mantovano (Italie) ;  
 Mr PULICI Pietro-MERATE (Italie);  
 Association ASET- Bretagne (France).  
 AVIAT -Imola (Italie)  
 Association" Il germoglio"-BERGAMO (Italie)  
 Association MILE ODV - Italie



## CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANTS " LE VILLAGE DE LA JOIE "

### I- PRESENTATION DU CENTRE, CIBLE, CAPACITE D'ACCUEIL

**a)Présentation :** La structure d'accueil pour enfants dénommée « le Village de la Joie » est un Centre d'accueil résidentiel de longue durée. Basé à Atakpamé dans le quartier Campement, le Centre accueille les enfants de 0 à 8 ans pour une durée maximale de trois ans et a pour mission d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie physique et psychologique des enfants orphelins et vulnérables.

.Chaque année le centre est sollicité pour accueillir, protéger et éduquer des enfants vulnérables pour une période déterminée. Ces enfants sont pour la plupart envoyés par les services sociaux, la Police, les leaders communautaires et religieux, ONG, etc.



**b) La Cible :** Le Centre accepte tout enfant togolais, sans discrimination d'ethnie, de sexe, de langue, de religion, et d'origine sociale, qui se trouve dans l'une des situations ci-dessous mentionnées (cf. Article 276, code de l'enfant) :

- enfants orphelins totaux ou de mère en situation difficile ;
- enfants abandonnés ;
- enfants négligés ;
- enfants victimes de maltraitance.



**c)La capacité :** la structure a une capacité d'accueil de 60 places ainsi réparties par tranches d'âge :

0 - 18 mois : 15 places ;

- 18 - 24 mois : 09 places ;
- 24 - 48 mois : 13 places ;
- 5 -10 ans : 15 places pour les garçons, 8 places pour les filles

**d) Autres services :**

Conformément à sa mission en faveur de tout enfant vulnérable, le centre assure le service d'accueil aussi pour :

- des séjours de courte durée (transit)
- des services en milieu semi ouvert et ouvert (internat et garderie)
- un service d'assistance à domicile pour tous ces cas qui peuvent bénéficier des appuis alimentaires ou sanitaires du centre sans être intégrés dans la structure.

La collaboration et confrontation avec les services étatiques de protection de l'enfant (DGPE, Service de l'Action Sociale, Tribunal des Mineurs) constituent un point incontournable et essentiel de son activité de protection des enfants en danger.

La pandémie au virus covid-19, déclenchée en février 2020, a bouleversé la vie de l'humanité entière et a eu, évidemment, un impact notoire sur le déroulement des activités du centre : les mesures barrières imposées par le gouvernement pour faire face à la pandémie et en contenir les effets et la propagation, ont fait tourner au ralenti les activités du centre. Néanmoins, dans le respect des limites et mesures imposées, la structure a fait de son mieux pour continuer sa mission en faveur des enfants vulnérables, même en milieu ouvert.



## II- NIVEAU ADMINISTRATIF

### 1- Procédures administratives

A. Le VDJ pendant l'année 2021, malgré la situation de crise sanitaire, a continué sa participation au projet PASPEV qui, depuis fin 2019, a permis à la structure d'améliorer considérablement sa gestion interne. Le projet PASPEV-Togo, Projet d'Appui aux Structures de Protection des Enfants Vulnérables au Togo, est le fruit de l'initiative conjointe de l'association CREUSET-TOGO et de RESAEV -TOGO (Réseau des structures d'Accueil des enfants vulnérables au Togo) et de leurs partenaires, l'association allemande Kinderrechte Afrika e. V. (KiRA) et la Coopération Allemande (BMZ); le projet a une durée de trois ans et veut renforcer la protection des enfants dans six structures d'accueil du Togo et amener les centres adhérents à accéder à l'échelle de centres performants à travers le transfert de compétences et les appuis divers.

- ❖ Parmi ses multiples activités, PASPEV a organisé comme d'habitude des ateliers de formation et plusieurs autres rencontres de renforcement des capacités au cours de l'année sur des thèmes variés mais toujours en lien avec la protection de l'enfant.

Les thèmes développés lors des ateliers et des rencontres sont les suivants :

- Rencontre de formation des encadreurs de clubs d'enfants
- Classification des documents pédagogiques
- Vérifications des comptes AGR PASPEV
- Suivi des activités réalisées par le projet PASPEV en présence du chef division de l'appui aux structures, Mme LEMOU, et du responsable de RESAEV -TOGO, Mr N'SOUKPOE Jérôme ;
- Formation du personnel des centres pour « l'accueil et l'accompagnement des enfants » (3<sup>e</sup> du genre);
- Formation sur la gestion administrative et financière transparente (2<sup>e</sup> du genre)
- Evaluation à mi-parcours du projet PASPEV au centre VDJ
- Rencontre de validation du rapport de l'évaluation à mi-parcours
- Formation des centres sur la communication et la levée de fonds (2<sup>e</sup> du genre)



Rencontres PASPEV



- Ces formations ont permis au centre de renforcer davantage ses capacités et d'avoir du matériel suffisant pour relever les défis pour une mise en conformité de la structure.
- ❖ A noter que le centre a enfin déposé en juillet 2021 à la DRAS-Atakpamé son dossier pour la demande d'agrément, dans le souhait de pouvoir bénéficier bientôt d'une reconnaissance étatique.
- ❖ Le lien de collaboration tissé avec le chef du quartier, grâce au projet PASPEV continue sur des bonnes bases collaboratives surtout pour la gestion de nos activités en milieu ouvert.



**B.** la Direction, dans le désir de se conformer aux normes standards sollicitées par le projet PASPEV, a signé avec le cabinet de conseils en management, de gestion, formation et assistance comptable et fiscale (SYNEX), un contrat pour un accompagnement sur le plan comptable et fiscale ; cela a permis à la structure de réglementer plusieurs procédures administratives, comptables et fiscales dans l'espoir aussi de parvenir dans un avenir très proche à la rédaction du manuel de procédure de la structure ;

**C.** Le Comité de Direction a continué son rôle d'accompagnement de la Direction dans la prise des décisions pour le centre, par des réunions périodiques et à chaque fois que le besoin se fait sentir (réunions extraordinaires).



**D.** Les procédures entamées en 2019 avec le Tribunal des Mineurs et le CNAET (Comité National pour l'Adoption de l'Enfant Togolais), relativement à l'adoption internationale de quatre de nos enfants ont eu une évolution heureuse ; en effet après une période de familiarisation à distance, trois des enfants en adoption ont rencontré enfin leur nouvelle famille et après la période réglementaire de familiarisation au Togo ont pu rejoindre leur nouveau pays avec les parents adoptifs. Pour le quatrième enfant le parcours de familiarisation à distance est en cours.

**E.** VDJ a aussi participé aux ateliers suivants :

-Atelier de la Revue Annuelle 2020 des projets « Maison de Transit » et « Famille d'accueil » au programme SOS VILLAGE D'ENFANTS D'ATAKPAME ;

-Atelier de Formation des acteurs clés sur le processus de gestion des cas -SOS VILLAGE D'ENFANTS

-Atelier de renforcement des capacités des travailleurs Sociaux impliqués dans la procédure d'adoption d'enfants au TOGO.

-Atelier de formation présenté par le cabinet de consultation juridique (ccj) Ag-Conseils sur le thème « maitriser la législation du travail pour une gestion légale et saine des ressources humaines, gage d'un climat de travail apaisé.

**Le centre a rédigé, comme chaque année :**

- le rapport d'activités 2020,
- le plan d'action prévisionnel 2021,
- le rapport financier pour l'année 2020 et le budget prévisionnel 2021 ;

Régulières sont les relations du centre avec les instances étatiques et de protection des enfants : le service local de l'Action Sociale, le Tribunal des Mineurs, la Mairie.. pour la bonne marche des activités du centre.

## 2- Le Personnel

EBE -VDJ a réalisé ses activités en faveur des enfants vulnérables au cours de l'année grâce à la disponibilité d'une équipe nombreuse de plus en plus qualifiée :

- une (01) Directrice, Juriste de formation ;
- deux (2) consultants ;
- un (01) responsable administratif et juridique ;
- un (1) chargé de finances, à temps partiel ;
- un (1) socio-pédagogue ;
- un (1) assistant sociale ;
- un (1) psychologue, à temps partiel ;
- un (01) comptable ;
- une (1) secrétaire-caissière ;
- un (01) surveillant générale ;
- deux (2) surveillantes adjointes ;
- trois (03) Aides-soignantes, dont une religieuse ;
- trois (3) agents de cuisine ;
- onze (11) mère d'enfants, chargées de l'encadrement des enfants et de leurs besoins ;
- deux (02) Agents de sécurité ;
- un (1) coursier ;
- un (1) père d'enfants chargé de l'encadrement des enfants en âge scolaire et préscolaire;
- deux (2) maitres répétiteurs, chargés de la remise à niveau des enfants en âge scolaire ;
- deux (02) femmes chargées des linges et ménage
- une (1) chargée de la couture.



Nous signalons aussi la présence, à côté du personnel recruté, d'un certain nombre de femmes et hommes bénévoles qui viennent porter quelques coups de mains dans la gestion des activités; en particulier l'année 2021 a vu la naissance de **l'Amicale et Fraternité Internationale des Coopérateurs de l'Association E.B.E. (A.Fr.I.C.A. -E.B.E.)**, dont la finalité est d'apporter de l'aide bénévole aux activités de l'association.



Rencontre de l'amicale

Le centre a de nouveaux ouvert ses portes aux volontaires internationaux, bien que dans le respect des mesures barrières: depuis juillet 2021 une quinzaine de volontaires se sont alternés par l'intermédiaire des associations « Terre de l'Espoir Afrique » du Togo et ASET de France.



Volontaires en activités



### III. ORGANISATION DES ACTIVITES INTERNES

#### 1- Aménagement de locaux et nouvelles structures

La reprise des activités, après le ralentissement provoqué par l'urgence sanitaire liée à la pandémie au COVID-19 nous a permis de finaliser ou faire avancer les travaux suivants :

- ❖ Finalisation d'une salle de bain pour les nourrissons, d'un point de lavage des mains et d'un WC destinés aux enfants grands ;
- ❖ Réalisation d'un espace récréatif (terrain de basket et espace jeux) ;
- ❖ Réalisation d'un bureau de secrétariat ;
- ❖ Réalisation d'un hangar d'attente pour l'accueil des cas à domicile à l'infirmerie ;
- ❖ Aménagement de deux salles finalisées à salle de couture et dépôt du matériel ;
- ❖ Travaux divers de finition et aménagement (carrelage, peinture...)



**Travaux en cours**

## 2- Formation du personnel

Comme chaque année la formation du personnel occupe une place prépondérante parmi les priorités de la structure : plusieurs ont été les sensibilisations et renforcements de capacités venant des personnes ressources externes et internes: socio-pédagogue, infirmières, assistant social, juriste, psychologue.

40 membres du personnel dont 31 femmes, auxquels s'ajoutent les bénévoles ont bénéficié des formations portant sur 16 thèmes.

### Annexe I : Tableau de formations effectuées pour le personnel en 2021

- ❖ L'ONG CREUSET -TOGO (basé à SOKODE) depuis novembre 2019 contribué au renforcement de capacités des équipes éducative et directive à travers le Projet d'Accompagnement des Structures de Protection des Enfants Vulnérables au Togo (PASPEV TOGO). Ces ateliers permettent de renforcer et recycler convenablement les connaissances et capacités de plusieurs membres dans des domaines variés et toujours liés à la protection de l'enfant, des gestions administrative, financière et comptable.
- ❖ L'équipe des animateurs chargée de l'encadrement des enfants en âge scolaire et préscolaire continue chaque semaine, sous la responsabilité de la Directrice et du socio-pédagogue, les moments de planification hebdomadaire des activités .La présence, en temps plein, à côté des animateurs des figures du socio-pédagogue et de l'assistant social, a permis sûrement une amélioration de la qualité de l'encadrement, un meilleur suivi des activités et une réalisation plus conforme aux techniques éducatives ainsi que l'introduction puis gestion régulière des cahiers et registres pédagogiques.





### 3. Accueil des enfants

Au début de l'année 2021 les enfants mineurs présents étaient 41 dont 18 filles et en fin d'année 40 dont 16 filles, avec les mouvements d'admission et réinsertion.

Le centre, dans sa politique de protection de l'enfant, privilégie toujours la famille, lieu idéal pour son développement harmonieux et qui permet à l'enfant d'évoluer et de grandir dans son propre contexte familial. Le placement en institution est donc limité au cas d'urgence et graves.

VDJ en 2021 a accueilli et protégé 7 enfants dont 4 filles, tous en provenance de la région des Plateaux.

Parmi ces enfants on note :

- 6 enfants orphelins de mère,
- 1 enfant, dont la mère a abandonné le foyer.



En annexe II : Liste des nouveaux cas accueillis en 2021

En annexe III : Liste des enfants présents au centre au 31/12/2021

En annexe IV : Statistiques des cas présents au VDJ au 31/12/2021

En annexe V : Répartition des enfants par tranche d'âge

### 4. Santé

#### a- Soins effectués

Trois agents de santé œuvrent en rotation 24h/24h et assurent les premiers soins des enfants internes ainsi que des cas à domicile. Pour les analyses et cas de maladies plus inquiétantes, on se réfère aux CMS environnants (Bon Secours, Anna Maria, Piscine de Siloé) ou directement au CHR. La persistance de mesures liées à la pandémie au covid 19 a souvent limité les déplacements vers les professionnels de la santé de Lomé ou d'autres villes ; ainsi le CHR-Atakpamé a été la référence principale pour les cas les plus graves.

- Chaque nouveau cas à son arrivée au centre est soumis à un bilan de santé général.

- Les nouveaux nés (de 0 à 30 jours) et les nourrissons (1 mois à 2 ans) ont joui dans l'ensemble d'une bonne santé. Leurs problèmes habituels de santé sont : les infections intestinales, la toux et le rhume, la diarrhée.
- Pour les enfants au-delà de deux ans, les maladies les plus diffusées demeurent toujours les infections, la toux, le rhume, et les petites plaies provoquées pendant les jeux ;
- L'utilisation fréquente d'une tisane à base d'arthemisia a permis de prévenir et limiter efficacement les cas de paludisme ;
- Pour les cas à domicile dans l'ensemble les maladies plus fréquentes sont : le paludisme, les infections intestinales, la toux et le rhume, l'anémie, la diarrhée.



Nous avons enregistré malheureusement deux décès : 2 cas à domicile, 1 pour des conséquences liées à la dentition et 1 pour des problèmes cardiaques.

En novembre 2021 le centre a accueilli un 'équipe de médecins volontaires italiens (association AVIAT), parmi lesquels 1 gynécologue, 2 dentistes, 2 médecins généralistes : leur présence a permis d'organiser 3 jours de consultations et soins pour les enfants du centre, le personnel et plusieurs personnes externes. Donc grâce à leur intervention :

- 46 enfants du centre
- 28 membres du personnel
- 186 personnes externes

Ont bénéficié de consultations et médicaments, distribués gratuitement.





**Médecins volontaires en activité**



Nous soulignons que le personnel du centre peut bénéficier des services de l'infirmier, surtout pour les premiers soins en cas de maladie.

La présence dans la structure d'un médecin volontaire international a permis aussi de faire un contrôle systématique de la tension au personnel.

**Annexe VI : cas traités, maladies les plus fréquentes, visites professionnelles /prestations hospitalières pour l'année 2021**

#### **b- Mesures de prevention**

La prévention contre le risque des maladies représente un aspect toujours important parmi les activités du centre et une mesure indispensable pour assurer au mieux la santé des enfants. En particuliers:

- tous les enfants sont soumis périodiquement à un déparasitage (Albendazole),
- tous les nouveaux nés et nourrissons sont soumis aux vaccinations prévues pour les différentes tranches d'âge (BCG, Polio Oral, Rota, Penta .....);
- les enfants en bas de 5 ans ont bénéficié des campagnes de distribution de Vit A et Albendazole ;
- 25 enfants ont bénéficié de la vaccination contre la méningite ;
- 23 enfants ont été dépisté contre le VIH-SIDA ;

**Prévention contre le COVID 19 :** Le centre continue l'application des mesures barrières pour éviter la contamination en exigeant en particulier le lavage régulier des mains à eau et au savon et l'utilisation de cache-nez, surtout pour les visiteurs et volontaires internationaux ; à souligner que tout le personnel à été soumis aux deux vaccinations « astrazeneca » contre le covid 19, en avril et en juin.

**En annexe VII : Les prestations préventives plus importantes effectuées au cours de l'année 2021 aux enfants.**



Moments de vaccination contre COVID 19

## 5. Nutrition

Les enfants de 0 à 3 mois sont alimentés uniquement en lait ; la prise de bouillie enrichie (à base de maïs, riz, sorgho) commence à partir des 3 mois, et continue souvent même après le sevrage. A partir des six mois la bouillie est enrichie ultérieurement avec le soja. La prise de lait ou bouillie est effectuée sur demande de l'enfant, bien que dans le respect, pour le lait, de trois heures entre une prise et l'autre.

Le sevrage commence déjà avec la prise des bouillies vers le quatrième mois auxquelles on ajoute des préparations homogénéisées en petits pots constituées de fruits, de viande ou poisson. Le passage à une alimentation solide est effectué progressivement à partir de 7 -8 mois (constituée surtout de pâte légère complétée avec des sauces gluantes).

Les repas pour ceux qui mangent varient selon les jours et l'âge, conformément à un menu hebdomadaire (établi en accord avec les enfants plus grands) qui tient compte d'une répartition équilibrée en protéines, glucides, et vitamines.

Les enfants bénéficient de trois repas par jour et de deux goûters.

Les enfants scolarisés, pendant le temps des cours, bénéficient, en plus du petit déjeuner, d'un service cantine administré à l'école mais préparé au centre.



## 6. Activités socio-éducatives

Les enfants résidents au VDJ bénéficient d'un encadrement quotidien adéquat pour leur bien-être, grâce à l'engagement et la volonté de l'équipe éducative. Différentes activités, jeux et loisirs sont organisés en leur faveur par les encadreurs et l'ensemble de l'équipe éducative.

L'équipe, qui compte parmi ses membres un socio-pédagogue et un assistant social, a organisé, sur la base d'un programme élaboré hebdomadairement, des multiples activités socio-éducatives en tenant compte des âges, goûts et de toutes les dimensions de développement des enfants à savoir :

- des séances de lecture (club de lecture)
- l'animation sportive
- des séances de coloriage
- des séances de jeux libres surveillés
- des jeux de Baby-foot toboggan, tourniquet, balançoire
- des causeries éducatives avec des thèmes intéressants et actuels
- des séances de vidéo débats
- des séances d'apprentissage de la lessive
- des séances d'initiation à l'art culinaire
- les veillées (contes, chants et danses)
- Des séances d'étude dirigée
- Des cours de répétitions (dirigés par les encadreurs internes et personnes ressources externes)
- Les laboratoires de danse
- des jeux de football
- Activités de peinture à la main : décoration de pneus
- Séances de jeux de mots
- Initiation à la lingerie, au jardinage etc.  
pour permettre aux enfants de se familiariser avec les activités ménagères.
- Séances de prières et examen de conscience
- Séances de classe de chants.
- Sorties de découvertes



Environ 2500 séances d'animations et d'activités socioéducatives ont été organisées et animées par l'équipe éducative au cours de l'année



Toutes ces activités manuelles, sportives, loisirs, récréatives ont été proposées avec et par le consentement des enfants discernants. Ceci a aidé l'équipe éducative à suivre les enfants dans leurs différents mouvements, à dépister leurs forces et les faiblesses, certaines qualités et défauts lors de l'écoute et observations.

Tous les enfants qui ont transité au VDJ cette année ont été merveilleusement égayés. Ils ont retrouvé la sérénité, la joie et la stabilité.

Les enfants de VDJ ont reçu plusieurs sensibilisations et formations dans les causeries, tous dans l'enthousiasme. A travers des thèmes enrichissants, sketches, scènes, devinettes, contes, histoires drôles, et charades adaptés à leurs différents âges et niveaux de compréhension, les enfants se réjouissent et changent de comportements.

Les enfants ont donc bénéficié de plusieurs causeries éducatives avec 26 thèmes (tableau annexé).



Actuellement les sensibilisations continuent sur le COVID-19.

## **Annexe VIII: Liste des thèmes de causeries pour les enfants**

### **7. Ecoute et accompagnement psychosocial**

La réalisation des activités socio-éducatives permettent à l'équipe d'observer, déceler les besoins, écouter, dialoguer avec chaque enfant.

L'une des activités que l'équipe éducative de VDJ a faite avec minutie au cours de l'année, c'est l'écoute et l'accompagnement psychosocial aussi bien des enfants que des parents.

#### **7a. Ecoute des enfants**

Chaque enfant accueilli au VDJ arrive avec un tas de soucis, de problèmes. L'équipe éducative, en collaboration avec le psychologue, a donc pour mission d'aider ces enfants à avoir un équilibre psychologique et moral à travers leur écoute. C'est ainsi qu'en 2021 l'équipe :

- a écouté 50 enfants dont 21 filles (en 93 séances d'écoute)
- a effectué 206 observations de 61 enfants dont 28 filles
- a rédigé 5 projets de vie personnalisés (PVP).

La présence d'un psychologue du C.H.R. local à partir de juin 2021 (à temps partiel) a sûrement amélioré l'accompagnement psychologique des enfants ; dans le spécifique, au cours du deuxième semestre de l'année, cela a permis de :

- Ecouter 25 enfants en entretien individuel
- Réaliser 6 activités de groupe pour les enfants grands ;
- Effectuer 14 séances d'observation cliniques pour les enfants nourrissons ;
- Effectuer 4 séances de renforcement des compétences du personnel.

Ces activités du psychologue ont contribué à obtenir de bons résultats à savoir :

- faciliter la réinsertion familiale de certains enfants ;
- contribuer aux changements des comportements ;
- aider l'épanouissement affectif et intellectuel des enfants.

Avec la collaboration de leurs parents, ces enfants retrouvent peu à peu la joie de vivre à travers l'accompagnement psychosocial de l'équipe éducative et du psychologue.

## **Annexe IX : Liste des PVP (Projet de vie personnalisée) rédigés en 2021**



## 8 Assistance juridique

Les enfants accueillis au centre ne jouissent pas toujours d'une situation juridique régulière ; puisque c'est un droit inaliénable de tout enfant d'avoir un nom et une naissance, le Village de la joie sensibilise les parents afin de faire établir la naissance de leurs enfants ; souvent, devant la réticence de certains parents, il revient au centre de faire les démarches pour établir les jugements supplétifs.

En fin d'année 2021 les statistiques sont les suivantes :

- ❖ Sur 40 enfants en fin d'année 18 ont la naissance, 8 ont le jugement supplétif ;
- ❖ Sur les 40 enfants, 34 disposent de l'ordonnance de placement (dont 5 délivrées en 2021) ; pour les 6 restants, les dossiers sont en cours.
- ❖ Pour 16 enfants réinsérés en famille les dossiers pour l'obtention de l'ordonnance de placement sont en cours.
- ❖ Tous les enfants accueillis au centre sont signalés au service de l'Action Sociale de référence qui en autorise le séjour en attendant la régularisation des dossiers.

**En annexe X: « Liste des enfants qui ont obtenu l'ordonnance de placement en 2021 ».**

**Annexe XI : « Tableau des demandes d'ordonnance de placement en cours »**

**Annexe XII : « Tableaux des demandes de fin de placement »**

## 9. Accueil des visiteurs

L'accueil des visiteurs constitue une des activités effectuées au quotidien par l'équipe directive ; dans la plupart des cas l'objet des visites consiste en :

- ❖ demande d'assistance sociale de longue durée (placement, cas à domicile),
- ❖ demande d'aide financière,
- ❖ rencontre avec les familles,
- ❖ Visites de partenariat, contrôle et suivi,
- ❖ Remises de dons,
- ❖ Visites de courtoisie.

Parmi ces visites sont à remarquer les suivantes :

N°	Nom, Prénom, Titre	Objet de la Visite	Observations
1	Mme Adjovi Lolonyo APEDOH-ANAKUMA /Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	Prise de contact avec le centre /vérification de la conformité aux standards nationaux	Félicitations
2	Mme Bénédicte GNANSA /DGPE	Prise de contact avec le centre /vérification de la conformité aux standards nationaux	Encouragements
3	Mme LEMOU Ayekinam, Chef Division Appui aux Structures de prise en charge des enfants vulnérables (DGPE)	Vérification et suivi des activités	Plusieurs visites en partenariat PASPEV
4	Mr le Préfet de l'OGO	Visite du centre avec Mme le Ministre	Encouragements
5	Directeur Régional de l'action Sociale	Visite du centre avec	Encouragements



	Plateaux	Mme le Ministre	
6	Chef Division Protection de l'Enfant /Mr EKPENTE	Visite du centre avec Mme le Ministre	Encouragements
7	Mr le chef KODJO Komlan, quartier IDIO TCHE -Campement	Visites de courtoisie et d'accompagnement	Plusieurs visites
9	ONG CREUSET-TOGO/SOKODE , équipe	Plusieurs visites/ vérifications de l'évolution du projet	Partenariat Projet PASPEV
10	ABALONOROU Kakawa -DPAS OGOU	Plusieurs visites pour évolution projet Paspev / fin apparemment adoption international	Partenariat PASPEV et Procédure CNAET
11	N'SOUKPOE K. Jérôme - Responsable RESAEV	Visite de vérification	Partenariat PASPEV
12	ADJONOU K. Joseph - Lion Club LOME	Visite d'information	Encouragement
13	JOHNSON Ekoua Chimène, représentante SDEL	Apparemment pour adoption international	Encouragement
14	PANOU Edem Cédric-Directeur Commerciale et Marketing et délégation GTA Assurance Vie	Visite de la structure et remise de dons	Félicitations
15	NANOU idrissa DPAS-OGOU	Prise de contact avec la structure et visite	Félicitations
16	Jules BRODKOUM-ATBEF Atakpamé	Remise de dons	Encouragement
17	LAWSON Richard et équipe association The 5D'S	Remise de dons	Félicitations
18	Familles PANOU -LOME	Organisation de la fête de Noel au centre	Dons
19	Société CMA CGM -une délégation	Visite et remise de dons	Félicitations et encouragements



Visite de Mme le MINISTRE APEFOH-ANAKUMA

Dans la persistance de restrictions liées à la pandémie, les visites se sont déroulées toujours dans le respect des mesures barrières.

### 9a. Demande d'assistance

Nombreuses sont les demandes d'aide provenant de l'extérieur :

- ✓ 103 demandes de soutien financier ou alimentaire ;
- ✓ 19 demandes de placement ;
- ✓ 72 demandes d'emploi



### 9b. rencontre avec les familles

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les membres des familles biologiques des enfants accueillis afin de préparer la réinsertion du mineur, ainsi qu'avec les familles des enfants réinsérés ou des cas à domicile pour d'utiles conseils relatifs à l'encadrement et accompagnement psychosocial des enfants.

Pour la réinsertion, l'équipe a préparé psychologiquement 25 parents.

La pandémie du coronavirus a ralenti nos activités surtout en milieu ouvert et donc limité les rencontres avec les familles.

### 9c. Dons et contributions

Nombreux ont été les dons en espèces et en nature (vivres et non vivres). Ces contributions et dons capitalisés donnent un montant de 4.389.975 FCFA et ils ont contribué à aider le centre dans la réalisation de ses activités pour l'année 2021.

En ANNEXE XIII les récapitulatifs des contributions en espèces

En ANNEXE XIV Les récapitulatifs de dons en vivres et non vivres.



Don de GTA Assurance Vie



Don de la Direction Gen CNSS

## 10. Recherches sur le terrain

Dès leur arrivée au centre, il devient important de connaître l'histoire de chaque enfant, identifier les liens familiaux, établir un contact continu avec la famille biologique. Il est aussi fondamental de faire des recherches sur le terrain des familles dont l'identité est inconnue ou dont le lien avec l'enfant s'est affaibli dans le temps.

L'une des activités que le centre effectue avec régularité dans ce contexte c'est l'enquête sociale. Cela permet de découvrir le milieu de vie originare de certains enfants, les conditions réelles de la famille, l'éclaircissement de leurs tristes histoires. L'enquête sociale

(ou de moralité) a concerné aussi certains membres du personnel du centre afin de mieux les connaître, pour le bon fonctionnement du centre.

L'équipe a donc réalisé 49 enquêtes sociales réparties comme suit:

- 07 sur les enfants résidents,
- 41(dont 1 adulte) sur les cas à domicile
- 01 enquête de moralité sur un membre du personnel du centre.

**En annexe XV : « Liste des enquêtes sociales pour l'année 2021».**

### 11. Visite des parents et tuteurs

L'équipe éducative invite et motive toujours les parents et tuteurs de visiter régulièrement leurs enfants au centre pour leur bien-être : un calendrier de visites hebdomadaires est établi pour faciliter la rencontre entre les familles et leurs enfants.

Ainsi au cours de l'année parmi les enfants résidents, y compris ceux accueillis en internat :

- ❖ 10 enfants n'ont reçu aucune visite ;
- ❖ 09 enfants ont reçu une seule visite ;
- ❖ 14 enfants ont reçu entre 2 à 5 visites ;
- ❖ 11 enfants ont reçu entre 6 et 10 visites ;
- ❖ 01 enfant a reçu au-delà de 10 visites.



Les parents sont informés de l'évolution et des difficultés liées à leurs enfants et, dans la mesure du possible, ils sont impliqués dans la prise de décision les concernant puis ils participent à leur encadrement scolaire.



### 12. Ecoute des parents/tuteurs

Pour réussir sa mission de prise en charge des besoins des enfants, l'équipe éducative a dû mettre à contribution les rencontres avec leurs parents ou tuteurs en s'entretenant avec eux.

Des parents et tuteurs ont le moral très bas par rapport à leur situation financière et familiale précaire à telle enseigne que certains abandonnent leurs enfants au centre sans leur rendre visite. Grâce au travail d'accompagnement psychosocial de l'équipe, certains parents ont pris conscience que les enfants ont besoin d'eux pour leur épanouissement. Ainsi, l'équipe a pu remonter le moral à :

- ❖ 38 parents/tuteurs dont les enfants sont au centre
- ❖ 55 parents/tuteurs pour les enfants déjà réinsérés
- ❖ 63 parents pour les cas à domicile
- ❖ L'équipe a aussi remonté le moral de 40 membres du personnel dont 31 femmes (mamans éducatrices, animateurs, agents de sécurité etc.) qui s'occupent de tous les enfants du centre.

### 13. Réinsertion familiale et suivi

La famille étant le lieu privilégié pour un développement harmonieux de l'enfant, il est indispensable que le séjour des enfants au centre soit temporaire ; la réinsertion de l'enfant dans son contexte familial d'origine, après une période de séjour ne dépassant si possible les trois ans, est donc toujours une des priorités du plan d'action du Centre.

Après la recherche des parents, établissement ou rétablissement des liens familiaux, évaluation du cadre familial/ social et préparation psychologique des enfants et parents, l'équipe de VDJ assure la réinsertion des enfants dans leur intérêt supérieur.

Après une période de protection et sécurisation au VDJ, les enfants qui ont retrouvé la joie et la tranquillité retournent en famille une fois que les conditions sont favorables.

Ainsi, cette année le centre a réinséré 08 enfants résidants dont 05 filles.



Les réinsertions sont toujours préparées par plusieurs rencontres avec les membres des familles impliquées en vue d'évaluer les contextes éducatif, sanitaire, psychologique et financier des cadres d'accueil pour l'intérêt supérieur de l'enfant.

Chaque enfant réinséré bénéficie, au moment de son départ, d'un kit varié (alimentaire, vestimentaire, scolaire) et d'un accompagnement financier.

Tous bénéficient d'un suivi sanitaire pour une période d'au moins six (06) mois.

Nos enfants réinsérés bénéficient des suivis réguliers. Le contact est gardé par des appels téléphoniques, des visites à domicile et ou des visites périodiques de l'enfant réinséré au centre permettant de contrôler et évaluer le contexte éducatif, sanitaire ou psychologique dans lequel l'enfant évolue.

La Direction peut décider d'octroyer à la famille de l'enfant une aide financière forfaitaire ou périodique, ainsi qu'alimentaire compte tenu des conditions financières de la famille.

Le centre apporte aussi son appui scolaire à certains enfants réinsérés dont les parents n'ont pas les moyens.



Ainsi :

- 104 enfants, dont 50 filles, réinsérés ont bénéficié de 231 suivis de l'équipe éducative.

Ces différents suivis nous ont permis d'évaluer l'évolution des enfants réinsérés et de corriger les manquements (aussi bien du côté des parents que celui des enfants) qui tendent à remettre en cause la stabilité des enfants. Ces suivis nous permettent de poursuivre nos sensibilisations en milieu ouvert au profit des familles et enfants.



Les enfants réinsérés, leurs familles et leur entourage ont ainsi bénéficié de nos conseils et suggestions. Ceci a permis aux uns d'écouter les conseils des parents et aux autres de mieux encadrer, écouter et éduquer les enfants.

- 63 enfants et leurs familles ont reçu des aides financiers ;
- 12 enfants et leurs familles ont reçu des kits alimentaires ;
- 36 enfants ont reçu des kits scolaires ;

Pour les 4 enfants déclarés abandonnés par le Tribunal des Mineurs en 2020 la procédure d'adoption internationale dirigée par le CNAET (Comité National pour l'Adoption de l'Enfant

Togolais) à abouti à des bons résultats : pour 3 des enfants l'attribution aux parents adoptifs a été finalisée et les enfants ont pu s'unir à leur famille adoptive, conformément et dans le respect des procédures prévues par l'Etat Togolais à cet effet.

Pour ces enfants adoptés, le suivi se fera par l'intermédiaire et sous le contrôle du CNAET, puisque, selon la loi, le centre n'est pas autorisé à garder le contact avec la famille adoptive.

Pour 1 enfant la procédure de familiarisation à distance est en cours.

Pour 3 autres enfants la procédure de déclaration d'abandon est en cours.



#### Annexe XVI: Liste des enfants réinsérés en 2021

### 14. Réinsertion Scolaire

Les enfants qui sont au centre et qui ont l'âge requis sont scolarisés. Ainsi 21 enfants dont 8 filles sont inscrits dans des différentes écoles et à des degrés divers :

- Jardin d'enfants, 3 élèves dont 02 filles
- Cours primaire, 15 élèves dont 05 filles
- Collège, 03 élèves dont 01 fille

Les enfants en bas de quatre (04) ans, ont bénéficié des cours adaptés à leur âge et assurés à l'intérieur du centre sous l'assistance d'une animatrice.





21 enfants sont en âge non scolaire ; néanmoins les enfants nourrissons ont bénéficié des activités d'éveil sous le contrôle d'une tata animatrice.

Le centre, soucieux de garder les acquis des enfants, organise régulièrement des séances de remise à niveau.

Comme résultats, tous les 21 enfants passent en classe supérieure ; donc 100 % de réussite sur le plan scolaire.

1 a obtenu son premier diplôme, le CEPD et de ce fait il monte en classe de 6<sup>ème</sup>.

## IV. AUTRES ACTIONS

### 1. LES INITIATIVES D'AUTONOMISATION DU CENTRE

Le centre mène des activités génératrices de revenus, pour s'autonomiser progressivement, étant donné que la mobilisation de revenus auprès des partenaires devient difficile.

Le centre a ainsi débuté une activité de ferme agropastorale, une boutique de vente d'articles divers et le stock de produits vivriers et non vivriers.

- Au niveau des **activités de la ferme agropastorale**, VDJ a préféré en 2021 louer les terres cultivables aux paysans en contrepartie d'une contribution de leurs récoltes (proportionnelle aux portions occupées) ;



- Un bon nombre de pieds de tecks blancs ainsi que 97 pieds des arbres fruitiers (palmiers, orangers, citronniers, orangers) ont été mis en terre : cela a permis de reboiser les terrains dans la prévision dans quelques années de pouvoir bénéficier pour les besoins du centre d'une bonne quantité de bois de chauffe et des fruits ;
- Un puits a été creusé sur le terrain pour assurer l'arrosage des pépinières.

- **Elevage** : la rentabilité de l'activité d'élevage commencé en 2020, grâce aux fonds alloués par le projet PASPEV, ne répond pas encore aux attentes, malgré que un bon nombre de poules hybrides et ordinaires ont été vendues ou consommées par les enfants du centre ( en permettant ainsi une consommation de viande de meilleure qualité) ; une raisonnable quantité d'œufs a été commercialisée par la boutique du centre ;



- Le centre a aussi acheté une couveuse pour augmenter la production des poussins puis des poules : malheureusement l'instabilité du courant électrique rend souvent nul le travail de la couveuse ;

- **Stockage de produits vivriers et non vivriers** : le centre a débuté avec le sésame, le sorgho, le bois de chauffe et le charbon et a entamé la revente progressive de certains produits achetés et stockés. A sa première expérience de stockage, la rentabilité n'est pas encore très forte mais prometteuse de meilleurs résultats ;
- **boutique Ve. Di.- Solidaire** : elle continue positivement ses activités avec la vente des produits divers de consommation ordinaire à des prix très accessibles ; à l'occasion des fêtes de Noël des ventes promotionnelles de produits divers ont été organisées avec une bonne affluente de public qui a bien apprécié le service offert par la boutique. Parmi ses services la boutique a initié la production 'prêt à porter' des tenues pour femmes et enfants à des prix très abordables.







Des tombolas et loteries ont été organisés pour une meilleure mobilisation des fonds. Les activités de la boutique ont permis à la population de bénéficier de ses produits à un prix concurrentiel et aussi de faire connaître davantage le centre et son rôle .

## 2.

### CAS EN TRANSIT

- Le centre continue l'accueil des enfants en transit : enfants égarés, retrouvés dans les rues ou fugués : la plupart des cas sont réinsérés en famille après investigations du Service de l'Action Social, du Commissariat ou du centre même dans l'espace de quelques jours.
- Dans sa politique de prise en charge et soutien à l'enfance en difficulté, le centre accueille surtout pour des périodes de brève durée des enfants suivis à domicile, en état de santé précaire. Dans ce contexte l'enfant est toujours accompagné et assisté par un membre de famille, habituellement la maman ou une tante.
- Dans sa politique d'accompagnement Vdj accueille aussi pour des périodes de brève durée, pendant les week-ends, les congés ou grandes vacances, certains enfants réinsérés surtout pour en assurer un meilleur suivi sur les plans scolaire, psychologique, scolaire.



L'année 2021 a donc enregistré 96 enfants en transit.

**En annexe XVII: tableau des enfants en transit**

### 3. SERVICE D'ACCUEIL DANS LE CONTEXTE EDUCATIF ET SCOLAIRE

#### (INTERNAT)

Le centre continue aussi à assurer à certains enfants, sur demande de leurs parents, un hébergement et un accompagnement éducatif au cours de l'année scolaire, dans un contexte favorable à leur réussite et à leur épanouissement personnel. Nous avons enregistré au total 8 cas à la rentrée scolaire 2021/ 2022.

Dans la plupart des cas, les enfants reçus en internat proviennent des contextes familiaux en difficulté. De ce fait l'accueil en internat représente pour eux une mesure de protection de leur intérêt supérieur.

En annexe XVIII: liste des enfants accueillis en internat à la rentrée scolaire 2021/2022.

### 4. ACTIVITES EN MILIEU SEMI-OUVERT ET OUVERT

#### A. Service d'accueil semi - résidentiel (garderie)

Le centre continue aussi ses services en milieu semi-ouvert (de 7h à 18h) pour d'autres enfants de 3 mois à 8 ans.

Ce service depuis quelques années offre aux parents travailleurs, souvent occupés ou absents pendant la journée pour des motivations de travail, une solution alternative et sûre au service "domestiques de maison" de petites filles, un cadre éducatif et pédagogique idéal pour le développement de l'enfant ainsi qu'un milieu protecteur contre les dangers de la rue.

Ce même service est assuré pour plusieurs enfants réinsérés ou suivi à domicile, qui après l'école, transitent par le centre avant de rentrer le soir dans leur maison. Le service est extrêmement important d'un coté pour un meilleur encadrement scolaire et éducatif de ces enfants et surtout pour les éloigner des dangers de la rue.

Au cours de l'année 2021 Vdj a accueilli au total 42 enfants en régime de garderie.

#### B. Communication

- Emissions Radiophoniques

→ L'adhésion au projet PASPEV a aussi permis de continuer l'animation mensuelle des émissions radiophoniques sur des thèmes variés mais toujours dans le cadre de la protection des enfants, très importantes pour sensibiliser la population locale ainsi que pour assurer une plus grande visibilité du centre.



Par ces émissions, toujours animées par des personnes ressources externes et des membres du centre, nous estimons avoir sensibilisé 70% des populations d'Atakpamé qui connaissent davantage le centre et les conditions d'admission.

## Annexe XIX: tableau des émissions animées pendant l'année 2021

### • Réseaux sociaux

Dans une dynamique de plus grande visibilité, le centre a assuré une meilleure exploitation des réseaux sociaux par l'animation régulière des pages facebook et instagram ; la publication des articles et photos sur les activités effectuées au centre, a consenti au grand public national et international de mieux connaître la structure. La présence et disponibilité des volontaires internationaux qualifiés en la matière a permis l'ouverture d'un site web, dont l'animation permettra une plus grande visibilité du centre.

### C .Les cas suivis à domicile

Le centre, conformément à ses perspectives d'avenir a orienté sa politique de protection de l'enfance en faveur de la famille et a multiplié ses efforts et ses énergies pour privilégier les activités en milieu ouvert, surtout par l'accompagnement et le soutien à domicile d'un nombre considérable et toujours croissant d'enfants en situation de vulnérabilité.

La famille est le lieu idéal pour le développement équilibré de l'enfant et vdj se bat au quotidien pour que chaque enfant puisse être gardé dans sa famille d'origine ou pouvoir la retrouver après un bref séjour au centre: l'admission au centre est donc limitée aux cas vulnérables les plus graves et dont le séjour en famille pourrait être nuisible à leur santé ou évolution.

L'enregistrement d'un cas à domicile, est demandé par le service de l'Action Sociale ou par le chef du quartier ou par un membre du personnel ou par autre personne externe et est précédé par plusieurs rencontres avec la famille ainsi que des enquêtes de vérification sur le terrain.

L'assistance à domicile a normalement une durée limitée et déterminée selon le cas. Les enfants réinsérés sont aussi considérés comme des cas à domicile donc ils bénéficient de la même prestation.



L'accompagnement effectué est constitué de :

- un suivi sanitaire qui comporte une prise en charge des frais de santé en cas de maladie ;
- un suivi alimentaire pour les nourrissons qui consiste à fournir le lait de premier et deuxième âge pour une période déterminée.
- un accompagnement alimentaire et scolaire aux familles en difficultés : en 2021 le centre a multiplié la remise de kits alimentaires aux enfants vivant en des contextes de grande précarité.

Ainsi au cours de l'année 2021 :

- le centre a inscrit parmi les assistés à domicile 98 nouveaux cas d'enfants vulnérables
- 200 enfants ont reçu un accompagnement psycho-social ;
- 159 suivis à domicile ont été effectués par l'équipe éducative pour constater leur évolution dans le contexte familial ainsi que les éventuelles défaillances liées à l'hygiène, l'alimentation, l'encadrement ;
- 106 enfants ont bénéficié d'un ou plus kit alimentaire ;
- 29 enfants ont bénéficié d'aide financier ;
- 89 enfants ont reçu un ou plusieurs soutiens en santé ;
- 254 boîtes de lait pour nourrissons ont été distribuées ;
- 26 enfants ont bénéficié de kits scolaires.



En annexe XX:

Liste des nouveaux cas à domicile inscrits en 2021.

D .Projet « ENTRAIDE CHR-VDJ »

le centre continue le projet de collaboration « **entraide CHR-VDJ** » dont la finalité est de contribuer à la réduction de la mortalité infantile par la prise en charge financière de ces enfants hospitalisés au Centre Régional Hospitalier d'Atakpamé dont les parents, démunis ou dépourvus de moyens financiers, sont dans l'impossibilité d'assurer la totalité des soins pour le rétablissement totale de leur(s) enfant(s).



Au cours de l'année le projet a assumé la prise en charge de 48 enfants ; parmi eux certains ont été hospitalisés à plusieurs reprises pour des rechutes de santé ; pour des autres l'hospitalisation a été assez longue pour la gravité de la maladie.

Plusieurs de ces enfants, une fois descendus de l'hôpital sont enregistrés comme cas à domicile et donc accompagnés par le centre au niveau sanitaire et alimentaire.

### E. Projet « Collecte de sang »

Toujours dans une dynamique de contribution à la réduction de la mortalité infantile, Vdj parmi ses activités en milieu ouvert et en collaboration avec le CHR-Atakpamé, a pris activement part à la campagne organisée pour la « journée mondiale du don de sang », campagne qui a eu lieu du 14 au 19 juin 2021. En effet Vdj s'est activé aux côtés du CNTS (Centre National de Transfusion Sanguine) pour sensibiliser et motiver la population par des émissions, communiqués radios, des informations porte à porte, dans les églises, dans le quartier sur la nécessité du don volontaire pour combattre le fléau du manque de sang qui provoque chaque année des centaines de morts des personnes âgées en général et des enfants en particulier. A cet effet Vdj a mis à la disposition des donneurs des kits alimentaires, des T-shirts, des porte-clés et un montant pour contribuer au déplacement de chaque donneur.



La sensibilisation a donné de très bons résultats en déterminant une mobilisation massive de la population qui a permis de collecter 689 poches de sang et de constituer une « banque de données des donneurs volontaires », qui pourra être exploitée pour des collectes ultérieures.

Cette collecte a permis une plus grande visibilité de Vdj et a davantage conscientisé la population sur le rôle du centre dans le domaine de la protection de l'enfant.

## F. Activités de "PLEIN AIR" et clubs d'enfants

Malgré la persistance des mesures barrières et des interdictions des rassemblements, le VDJ a continué ses activités à l'endroit des enfants du quartier pour pallier à l'absence dans le quartier d'un cadre de jeux ou des structures organisés pour assurer des activités récréatives pour les enfants en âge scolaire et préscolaire. Ainsi dans l'intention de prévenir le phénomène, déjà assez diffusé, des enfants de rue et aussi pour permettre une meilleure intégration des enfants du centre avec les enfants du quartier :

- des multiples activités récréatives en milieu ouvert (dénommées « PLEIN AIR ») ont été organisées avec l'approbation et sous le contrôle du chef du quartier ;
- on a constitué, organisé et accompagné trois clubs d'enfants (1 dans le quartier et 2 dans les écoles).

Ces activités, organisées en petits groupes, effectuées dans le respect des restrictions imposées par la situation de pandémie, ont permis de :

- réjouir et égayer presque 200 enfants d'âge compris entre 4 et 12 ans ;
- sensibiliser les enfants et leurs parents sur des thématiques variées ;
- initier les enfants à plusieurs activités pratiques (préparation du savon liquide, art culinaire, récitation...)
- favoriser le brassage des enfants de l'extérieur avec les enfants du centre pour éviter la discrimination de ces derniers.



## G. Espace Récréatif

Toujours dans une dynamique de prévention du phénomène des enfants de rue, le Vdj a multiplié ses efforts pour consentir la réalisation d'un espace récréatif, tout juste en face de la structure : la finalité de cet espace est d'offrir aux enfants du quartier et même de l'extérieur des occasions de jeux valides et contraires à ceux de la rue, dans un cadre protégé et organisé ainsi que permettre le brassage entre les enfants du centre et ceux de l'extérieur .

Les travaux sont en cours et Vdj place parmi ses priorités de l'année 2022 l'ouverture de l'espace récréatif au public.



## V. EVALUATION DES ACTIVITES

### A) RESULTATS ATTEINTS

- a- Les travaux d'aménagement et constructions effectués ont amélioré la performance de la structure.
- b- Tous les enfants de la structure ont bénéficié des soins sanitaire, alimentaire et scolaire. L'utilisation de l'Arthemisia, produit naturel, a permis de prévenir et limiter les cas de paludisme.
- c- L'adhésion au Projet PASPEV a été effective et continuelle tout au long de l'année.
- d- La Direction, Le socio-pédagogue, le personnel ont été recyclés grâce aux ateliers organisés par PASPEV.
- e- Les formations et recyclages du personnel ont continué grâce aux personnes ressources internes.
- f- L'équipe d'encadrement de la structure a été outillé sur plusieurs thèmes relatifs à la protection des enfants.
- g- La qualité des prestations en matière d'accompagnement psychosocial des enfants a été améliorée considérablement par la présence à plein temps d'un socio-pédagogue et d'un assistant social.
- h- Trois enfants ont été adoptés.
- i- Les écoutes et les séances d'entretien psychologique ont permis de mettre les mineurs en confiance.
- j- Le dossier de demande d'agrément à été constitué et déposé.
- k- La quasi-totalité des enfants dispose du Projet de Vie Personnalisé (P.V.P.); les écoutes et observations se font avec régularité.
- l- Le projet d'établissement du centre a été mis en application.
- m- Les enfants scolarisables ont été scolarisés, suivis et encadrés par les répétiteurs ; les enfants malentendants évoluent dans une école spécialisée.
- n- Les enfants réinsérés ont été suivis et assistés.
- o- L'accompagnement comptable et fiscal avec le cabinet SYNEX de Lomé a permis une meilleure gestion administrative et comptable.
- p- L'accueil des enfants a été limité au profit de l'accompagnement et suivi à domicile.
- q- . Les projets « cas à domicile » et « entraide CHR-VDJ » ont permis la prise en charge en milieu ouvert de multiples enfants vulnérables ainsi que la distribution de multiples kits alimentaires.
- r- . Les visites des parents au centre ont permis le rétablissement ou la continuité des liens familiaux.
- s- Les activités culturelles, récréatives et pédagogiques ont permis à tous les mineurs de se défouler et de renforcer les liens entre eux et avec les encadreurs du centre.
- t- La collaboration avec les autorités locales et administratives, les services de l'action sociale et le Tribunal des Mineurs évoluent sur des bonnes bases.



- u- Le travail effectué par la structure a été positivement évalué par la DGPE et le Ministère de l'action sociale.
- v- La structure a augmenté sa visibilité sur le plan national.
- w- Des nombreux dons ont permis d'aider l'évolution des activités de la structure.
- x- L'AGR élevage a permis d'approvisionner en viandes saines l'alimentation des mineurs.
- y- Le reboisement de la ferme agricole contribue à une amélioration de l'environnement ;
- 26. Une partie des bénéficiaires des AGR est destinée aux enfants de la structure.
- 27. Les cas à domicile sont suivis avec régularité.
- 28. Les projets en milieu ouvert avec Les enfants du quartier rendent effectif le brassage entre les enfants du centre et les enfants de l'extérieur.

#### **B) FAIBLESSES ET DIFFICULTES**

1. La persistance des mesures barrières a ralenti les activités en milieu ouvert.
2. L'irresponsabilité de certains parents qui sont retissant à la réinsertion ou sont introuvables ralentit le retour de certains enfants dans la famille d'origine .
3. La grande distance entre le centre VDJ et les milieux de réinsertion rend difficile un suivi régulier de certains enfants réinsérés.
4. Pour certains enfants réinsérés nous avons constaté un mauvais encadrement et entretien de la part de la famille.
5. Des retards sont toujours présents dans l'obtention des ordonnances de placement.
6. Pour certains enfants les visites des parents sont très rares ou absentes.
7. La structure est toujours très dépendante des bailleurs internationaux.

#### **C) PERSPECTIVES D'AVENIR**

1. Continuer les activités et programmes prévus par le projet PASPEV dans le cadre de la protection des enfants, de la conformité aux normes et standards nationaux, de la viabilité du centre.
2. Continuer les demandes d'appuis techniques et financiers auprès des partenaires ; rechercher des nouveaux partenaires
3. Continuer la sensibilisation des parents des enfants en vue de leur réinsertion future.
4. Privilégier les activités en milieu ouvert par la prise en charge des cas à domicile, renforcement des clubs d'enfants, activités diverses en faveur des enfants du quartier.
5. Renforcer le suivi à domicile des enfants par la mise à disposition d'une infirmière chargée des vérifications à domicile ; privilégier cette forme d'assistance en alternative au placement institutionnel.
6. Renforcer les A.G.R. en cours pour une autonomisation progressive du centre.
7. Activer des mesures et programmes pour une plus grande visibilité nationale et internationale du centre.
8. Continuer la formation du personnel et de la Direction pour le renforcement des capacités.
9. Effectuer le suivi du dossier d'agrément.
10. Activer et programmer en collaboration avec le Tribunal des mineurs des mesures alternatives au placement institutionnel.
11. Rendre opérationnel le centre récréatif pour les enfants du quartier et un kiosque interne de vente.

12. Continuer les émissions radiophoniques pour la sensibilisation de la population sur des thèmes divers liés à la protection de l'enfant et pour une meilleure visibilité du centre.
13. Continuer l'application des stratégies pour perpétuer à domicile les acquis du centre.
14. Sensibiliser les parents des cas à domicile sur des thèmes liés à la protection de l'enfant.
15. Continuer l'accompagnement avec le cabinet SYNEX de Lomé et finaliser une collaboration avec un professionnel dans le domaine de la législation du travail.

## CONCLUSION

Le présent rapport d'activité fait ressortir au-delà de quelques limites, un progrès sensible dans la réalisation des grands défis fixés par le plan d'action 2021. Mis à part les priorités majeures liées à la santé, l'alimentation saine et l'éducation des enfants internes qu'externes, on note une dynamique dans la structuration progressive de la gestion administrative et comptable, grâce à l'appui du cabinet SYNEX. Multiples activités ont meublé le cahier de charges en 2021. La Direction a multiplié et renforcé les projets en milieu ouvert et a beaucoup œuvré pour la visibilité du centre. Déterminés pour la désinstitutionnalisation du centre et pour favoriser le brassage des enfants du « Village de la Joie » et ceux de la communauté, des activités ont été menées en milieu ouvert dans le strict respect des mesures préventives liées au COVID 19. Dans sa feuille de route, la Direction a mobilisé des ressources financières nécessaires pour la formation du personnel. Tout ceci a permis au personnel de capitaliser des connaissances théoriques et surtout un savoir-faire pratique indispensable à la prise en charge efficace de l'enfant vulnérable. Par ailleurs il faut souligner l'importance accordé aux contacts avec les autorités locales et les autres institutions qui luttent pour la promotion et protection des droits de l'enfant. La lutte pour le bien-être de l'enfant est une tâche continuelle et cela demande un engagement particulier et non facile pour la recherche des bailleurs. Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude aux partenaires étrangers et quelques personnalités nationales animées de bonne volonté qui encore en 2021 ont fait confiance en notre travail en faveur de l'enfance vulnérable. Nous sollicitons davantage l'intervention et l'appui de l'Etat Togolais pour notre œuvre en faveur des couches sociales plus faibles et vulnérables et souhaitons que ce projet s'inscrive dans les premiers objectifs de l'Etat, conscient cependant que le processus d'autonomisation du centre est le grand défi pour les années à venir.

Fait à Atakpamé le 10/1/2022

La Directrice du Centre

Et coordinatrice des projets

SCAGLIONI Sr Elisabeth

Le Comité de Direction :

BAKERIGA Koumada

AKPO Assogba

AGBAO Moise

